

L'expertise dans le procès pénal : une vérité douteuse ?



20 octobre 2022

Conseil national des barreaux, 180 Boulevard Haussmann, 75008 Paris

Un colloque organisé par l'École nationale de la magistrature (ENM) et la Compagnie Nationale des Experts Médecins de Justice (CNEMJ), en partenariat avec le Conseil national des barreaux (CNB).

OBJECTIF DE LA MANIFESTATION

Contexte

La complexité et la technicité de la matière pénale offrent désormais une place prépondérante aux opérations d'expertise, lesquelles remettent en question le débat judiciaire transfiguré par ces paroles d'experts.

Qu'attendre de cette parole ? Une vérité scientifique ? Qui deviendrait vérité judiciaire ? L'affaire Kobili Traore et la réforme de l'irresponsabilité pénale qui s'en est suivie témoignent de cette ambiguïté et de la lourde responsabilité qui pèse désormais sur les experts.

Loin de se borner à participer au seul établissement des faits, les conclusions des experts déterminent bien souvent – qu'ils le veuillent ou non – la solution du litige qu'ils ont à explorer. Dans ce contexte, les rôles de chacun sont reconditionnés et les cartes procédurales rebattues.

Ce colloque a pour ambition d'interroger cette transfiguration du débat judiciaire, d'apprécier la manière dont chaque acteur judiciaire se positionne et de vérifier si l'équilibre de la procédure pénale et le respect des droits des parties sont conservés.

Objectifs

S'interroger sur la transfiguration du débat judiciaire et la place de chacun des acteurs du procès pénal autour de la question de l'expertise, questionner le cas de la réforme de l'irresponsabilité pénale pour trouble mental et offrir des regards croisés entre avocats, magistrats, médecins et experts.

PROGRAMME

9:00 **Discours introductifs :**
Jérôme GAVAUDAN, président du CNB
Nathalie RORET, directrice de l'ENM
Mary-Hélène BERNARD, présidente de la CNEMJ

MATINÉE : LA PAROLE DE L'EXPERT EST-ELLE D'OR ?

9:45 **TABLE-RONDE : LE JUGE, L'EXPERT ET L'AVOCAT : DÉFENDRE SA PLACE**

Modérateurs :

Laurence ROQUES, avocate au barreau du Val-de-Marne, présidente de la commission Libertés et droits de l'Homme, CNB

Yann ARNOUX-POLLAK, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Marseille, membre de la commission Formation, CNB

Intervenants :

Marie DOSE, avocate au barreau de Paris

Bertrand LUDES, médecin légiste, expert, directeur de l'Institut médico-légal de Paris

Nicolas AUBERTIN, 1^{er} vice-président en charge de l'instruction, coordonnateur du pôle santé publique, accidents collectifs et environnement, tribunal judiciaire de Paris

11:00 **PAUSE**

11:15 **TABLE-RONDE : LE DOUTE EST-IL ENCORE PERMIS ?**

Modérateur :

Mary-Hélène BERNARD, présidente de la CNEMJ

Intervenants :

Jean-Louis PERIÈS, président de chambre-Cour d'assises Paris

Christophe BASS, avocat au barreau de Marseille

Olivier PASCAL, docteur en pharmacie, expert national près la Cour de cassation,
Institut français des empreintes génétiques (IFEG)

12:30 **DÉJEUNER LIBRE**

APRÈS-MIDI : LA RÉFORME DE L'ARTICLE 122-1 DU CODE PÉNAL SUR L'IRRESPONSABILITÉ PÉNALE : UN MANQUE DE DISCERNEMENT ?

14:30 **LES ENJEUX DE LA RÉFORME**

Intervenant :

Edmond Claude FRETY, avocat au barreau de Paris

Philippe HOUILLON, avocat au barreau du Val d'Oise

15:00 **LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES MENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE L'EXPERTISE PSYCHIATRIQUE**

Intervenant :

Marc SCHWEITZER, psychiatre, expert près la Cour d'appel de Paris, CNEMJ

16:00 **PAUSE**

16:15 **LES LEÇONS DE L'AFFAIRE HALIMI ET LES INCIDENCES DE LA LOI DU 24 JANVIER 2022 SUR LE RÔLE DE CHACUN**

Modérateurs :

Dorothee MERCIER, coordonnatrice de formation, ENM

Carole RAMET, coordonnatrice de formation, ENM

Intervenants :

Jean-Claude PENOCHET, psychiatre, expert honoraire

Boris KESSEL, avocat au barreau de Paris, vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme, CNB

Jérôme DIROU, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, membre de la commission Libertés et droits de l'Homme, CNB

Valérie DERVIEUX, présidente de chambre de l'instruction à la Cour d'appel de Paris

18:00 **FIN DE LA JOURNÉE**



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

enm.justice.fr    